

REVEL

Dialogue

N ° 5 6 - M A I 2 0 0 1

Date limite de dépôt des articles pour le prochain
numéro :

Samedi 15 Septembre 2001

Revel Dialogue

Responsable de la Rédaction :

Dominique Maillet

Secrétaire de rédaction :

Myriam Cellauro

Comité de rédaction :

Bernard Michon, Dominique Gavillon, Denis Pette, Cindy Girona.

Réalisation :

Gérald Reveyrand

Pour faciliter la fabrication du journal, vous pouvez nous transmettre vos articles sur disquette PC. Dans ce cas, tapez votre texte sans aucune mise en page ni sauts de lignes.

Vous pouvez aussi nous transmettre vos articles par email

reveldialog@free.fr

Les personnes n'habitant pas le village mais souhaitant recevoir le Revel Dialogue doivent s'adresser en mairie.

Edito

En ce début de mandat, le Revel Dialogue se paye une petite cure de printemps. Le contraste n'est pas saisissant mais ces petites nouveautés répondent à notre volonté de mieux communiquer. Nous ajoutons notamment en début de journal la rubrique Tour d'Horizon qui présentera brièvement à chaque numéro les étapes récentes et à venir des principaux projets en cours

Nous souhaitons également ouvrir une Tribune Libre mais ce sera à vous de l'alimenter et nous pouvons que vous encourager.

Les projets de la municipalité, la vie des associations, les services,... des sujets qui intéressent les Revelois. Doit-on pour autant se limiter à la vie strictement communale ? Si la critique d'un film risquerait d'être un peu réchauffée, les questions de société me paraissent aussi trouver leur place dans notre journal. Si un article interpelle, si l'on en parle dans les chaumières ou mieux encore au café ou sur le marché, le Revel Dialogue aura, je pense, mérité son nom.

Je fus pendant un temps le seul représentant non élu au comité de rédaction du Revel Dialogue. Aujourd'hui élu, j'aimerais ne pas laisser cette chaise vide, alors si l'aventure vous tente, nous vous accueillerons avec le plus grand plaisir.

Dominique Maillet.

Sommaire

Edito	2
Le mot du Maire	3
Tour d'horizon	4
Dossier spécial Mairie	5
L'Actualité des Commissions...	10
Vie Associative...	11
Infos Jeunes...	13
La Vie Reveloise, L'Avis Revelois...	15
Comptes rendu de conseils	17
Infos Services	18
Petites Annonces	23
Agenda	24

Le mot du Maire

Le 11 mars dernier, les électeurs de Revel ont dans leur majorité choisi de nous confier la gestion de notre village pour les six années à venir. Par ce vote vous avez témoigné votre confiance et peut être signifié votre satisfaction. Nous sommes sincèrement très touchés par cette reconnaissance.

J'en profite pour remercier ceux qui nous ont quitté, soit parce qu'ils ont déménagé : Jacques Calvet et Peggy Barberet, ou parce qu'après 12 ans au service de la collectivité elle souhaitait s'arrêter : Martine Gineste.

Sans tarder, notre équipe en partie renouvelée s'est remise au travail :

- Poursuite des grand travaux : Place du Village, Locaux Techniques, Station d'épuration.
 - Organisation des différentes commissions nécessaires au fonctionnement de la municipalité.
 - Mise en place des représentant aux différents syndicats et structures auxquels appartient notre village.
 - Mise en forme du Contrat Educatif Local en partenariat avec Jeunesse et Sports, les associations reveloises, l'inspection académique et la Mairie de Saint Jean le Vieux.
- Ce contrat permettra d'améliorer tous les temps de vie périscolaire, accueil, animation.
- Travaux préparatoires à l'ouverture du cabinet médical prévu cet automne.

Beaucoup de dossiers, de rencontres et de projets sont donc en perspective.

Revel est un village actif, tonique et où il fait bon vivre, son équipe municipale se devra d'être à la hauteur..., elle le sera.

Cordialement ;

Bernard Michon.

PS :

Nous n'avons, durant la campagne pas souhaité répondre aux différents propos parfois agités tenus à mon encontre. En effet, si la parole se doit d'être libre, peut-on laisser libre cours à ses états d'âmes et tenir de tels propos. Ça fait peut être du bien à celui qui les écrit, ça fait sans doute du mal à celui qui les reçoit ... mais en tout état de cause ça n'apporte rien au débat.

Si la parole se doit d'être libre, c'est pour moi avant tout pour défendre des idées, pour défendre des projets et cela, toujours dans le respect des autres.

Pour ma part, c'est comme cela que je conçois le débat politique.

Tour d'horizon

Le tableau ci-dessus donne un bref aperçu de l'ensemble des projets en cours au niveau du village.

Les projets	Ça c'est passé	Ça va se passer
Assainissement	Après quatre tranches de travaux, le raccordement du nombre minimal de foyers est maintenant atteint pour pouvoir construire la station d'épuration.	Les travaux de la station ont débuté et la mise en service est prévue pour la fin de l'année 2001.
Contrat éducatif Local (CEL)	Le contrat CEL a pour objectif d'aider à l'organisation et au financement de l'activité périscolaire : cantine, AFR, ROC, animation périscolaire...	Un dossier est en cours d'élaboration pour soumission auprès des organismes concernés.
La place du village	La reprise économique et l'augmentation des coûts qui s'en ait suivi a retardé son avancement. Faute de trouver une société pour assurer la pose du dallage, les pavés ont été adoptés au dernier moment.	Il ne reste plus que la déjà célèbre et attendue fontaine descende de sa carrière pour pouvoir fêter officiellement son inauguration et le retour du marché à sa place d'origine.
Le local technique	Après six mois de travaux, le bâtiment des services techniques est pratiquement terminé.	Les derniers travaux d'aménagement sont à faire avant déménagement et inauguration prévus dans le courant de l'automne.
Le cabinet médical	Le déménagement des services techniques laisse un local vacant dans l'espace Guimet. Ce local sera loué à un médecin.	La rénovation du local va bientôt être entreprise pour une ouverture à l'automne.

Dossier spécial Mairie

La mairie dans tous ses états

Avril, c'est la rentrée des élus, la grande effervescence, les réunions à toute heure et à tous les étages. Une fois passé le souffle des élections, pas le temps de se reposer sur ses lauriers (surtout qu'il n'y pas de quoi).

Tout se met en place, les réunions du conseil et leur réunion de préparation, les réunions des commissions et celles des syndicats.

Petit à petit ça s'organise mais le rythme reste élevé. Le mardi, c'est le jour de la mairie où se retrouvent le maire, les adjoints et d'autres conseillers en fonction de leur disponibilité personnelle et professionnelle. Les autres réunions ont lieu le soir en semaine.

La mairie de Revel n'est donc pas une mince affaire et pour faire tourner la boutique il faut du monde.

La mairie de Revel, c'est en effet :

- 15 élus dont le maire et 4 adjoints
- 8 groupes ou commissions
- Une participation à 9 instances externes.
- 3 employés à l'administratif
- 4 employés aux services techniques
- 2 employées ayant la fonction d'ATSEM + garderie de la cantine
- 1 animateur en emploi jeune
- 3 employées pour l'entretien des locaux communaux.

En équivalent temps plein, la mairie compte donc près de 10 employés.

Les quinze élus sont tous à votre écoute.

Les photos qui suivent vous permettront de reconnaître ceux que vous ne connaissez pas encore.

Le trombinoscope des 15 élus

◀ Bernard MICHON
Maire

◀ Roger SECONDINO
1^{er} adjoint

Laurence LEROUX
▼

Solange BILLARD
3^{ème} adjointe
▼

▲
Sylvaine LADAKIS
2^{ème} adjointe

▲
Hélène FANET

Denis PETTE ▶
4^{ème} Adjoint

Cindy GIRONA ▶

Philippe VINCENT
▼

◀ Dominique
GAVILLON

Gérard JUGE ▶

▲
Gérard Hostache

▲
Jean-Pierre LOMBARD

▲
Philippe CLEVENOT

▲
Dominique MAILLET

Les Missions des Commissions

Pour éclairer le fonctionnement de la mairie, il nous a paru intéressant de faire un récapitulatif de l'ensemble des commissions et des syndicats auxquels les élus participent, leurs missions et leur organisation.

Finances

Mission : Gestion des budgets (communal, eau et assainissement). Calcul des coûts prévisionnels et des coûts de revient de la gestion locale. Elaboration des budgets primitifs et supplémentaires. Contrôle du compte administratif. Contrôle et suivi de l'état de la facturation

Fonctionnement : Activité concentrée autour de l'élaboration du budget principal et du budget supplémentaire.

Enjeux : Avoir une gestion saine et équilibrée

Vice Président : Roger SECONDINO

Membres : Denis PETTE, Laurence LEROUX, Hélène FANET, Dominique GAVILLON, Cindy GIRONA

Revel Dialogue

Mission : Rédaction d'articles et coordination de la réalisation des 4 numéros par an.

Fonctionnement : Travaux de rédaction plus environ 2 réunions par numéro

Objectif principal : Etre lu dans les chaumières, répondre à vos attentes

Responsable : Dominique MAILLET

Membres : Cindy GIRONA, Dominique GAVILLON, Denis PETTE, Bernard MICHON.

Travaux

Mission : Assure le suivi et la gestion des travaux de construction et d'entretien quotidien des réseaux, des bâtiments et des aménagements quotidiens.

Fonctionnement : Une réunion par semaine de planification du travail avec les services techniques. Suivi des chantier en cours, réunion hebdomadaire avec les entreprises. Suivi administratif au niveau des devis, factures, marchés de travaux.

Principaux projets en cours : La place du village, le local technique.

Vice Président : Sylvaine LADAKIS

Membres : Roger SECONDINO

Eau / Assainissement

Mission : Gérer les réseaux d'eau et d'assainissement.

Fonctionnement : Suivi de l'entretien et des réparations, des relevés des compteurs d'eau et de la facturation.

Principaux projets : Construction et mise en œuvre de la station d'épuration et des nouvelles tranches d'assainissement.

Vice Président : Roger SECONDINO

Membres : Sylvaine LADAKIS

Commission Appels d'Offres

Mission : Représenter légalement la Mairie lors des commissions d'appel d'offres et vérifier leur bon fonctionnement

Fonctionnement : Réunions préliminaires puis d'ouvertures des plis lors des appels d'offres lancés par la commune.

Objectif : Retenir les offres les plus intéressantes pour la mairie dans le respect de réglementation et la libre concurrence.

Délégués titulaires

Bernard MICHON
Sylvaine LADAKIS
Roger SECONDINO
Dominique GAVILLON

Délégués suppléants

Hélène FANET
Laurence LEROUX
Gérard HOSTACHE

Animation

Mission : Animation jeunes, gestion des contrats avec les institutionnels, suivi des associations, participation aux fêtes et cérémonies, activités culturelles.

Fonctionnement : 1 réunion générale par mois plus réunions de travail sur chaque dossier « chaud ».

Enjeux : Mettre en place un fonctionnement réellement participatif avec l'ensemble des acteurs.

Vice Président : Denis PETTE

Membres : Gérard HOSTACHE, Hélène FANET, Laurence LEROUX, Cindy GIRONA, Dominique GAVILLON, Solange BILLARD

Foret / Agriculture / Environnement

Mission : Gestion de la forêt communale et du lac de Freydières. Protection de l'environnement. Soutien de l'activité agricole.

Fonctionnement : Travail en sous commissions et séances plénières.

Enjeux : Mise en œuvre du nouveau plan de gestion de la forêt, et maintien de l'activité agricole.

Vice Président : Denis PETTE

Membres : Gérard JUGE, Jean Pierre LOMBARD, Michel CLEVENOT, Philippe VINCENT, Hélène FANET, Solange BILLARD, Dominique MAILLET, Gérard HOSTACHE, Laurence LEROUX

C.C.A.S. Centre Communal d'Action Sociale

Organisme paritaire composé pour moitié d'élus et non élus.

Mission : Animer et gérer l'action sociale au sein de la commune

Fonctionnement : Quatre réunions par an plus du travail au sein des quatre commissions

Enjeux : Pérenniser et développer l'aide sociale, l'aide à l'enfance et aux personnes âgées.

Membres Mairie

Bernard MICHON
Solange BILLARD
Laurence LEROUX
Cindy GIRONA
Denis PETTE
Philippe VINCENT

Autres membres

A définir : des représentants d'associations ou d'autres personnes sensibilisés par ce type d'actions.

Collège de la Moulinière (Domène)

Mission : Travaux d'aménagement, parking, gestion du parking, aide aux devoirs

Fonctionnement : 5 réunions par an

Délégués titulaires

Denis PETTE
Hélène FANET

Délégués suppléants

Bernard MICHON
Laurence LEROUX

S.M.D.E.A : Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et Assainissement

Mission : Gestion de l'eau et de l'assainissement à l'échelle du département

Fonctionnement : Quatre réunions par an

Enjeux : Pérenniser la qualité de l'eau et de l'environnement

Délégués titulaires

Roger SECONDINO

Délégués suppléants

Hélène FANET

C.C.B.B. Communauté de commune du Balcon de Belledonne :

Etablissement Public de Coopération Intercommunale regroupant sept communes du Balcon de Belledonne

Mission : Définition et conduite d'actions visant à promouvoir le développement économique, l'agriculture, le tourisme, la protection de l'environnement...

Fonctionnement : Environ une réunion tous les mois

Enjeux : Renforcement des capacités d'action des communes au sein d'une structure commune.

Délégués titulaires

Bernard MICHON
Solange BILLARD
Denis PETTE

Délégués suppléants

Michel CLEVENOT
Gérard JUGE
Roger SECONDINO

S.E. 38 Syndicat d'électricité

Mission : Renforcement du réseau d'électricité et enfouissement des lignes

Fonctionnement : Quatre réunions par an à Moiran

Enjeux : faire entendre la voix des petites communes.

Délégués titulaires

Hélène FANET

Délégués suppléants

Bernard MICHON

S.I.C.I.O.M.G. Syndicat Intercommunal de Collecte et d'Incinération des Ordures Ménagères du Grésivaudan

Mission : Gestion du budget et des orientations du syndicat,

Fonctionnement : Quatre réunions par an à Crolles plus quatre réunions pour les membres du bureau

Enjeux : Maintenir un service de qualité soit par exemple : conserver la circulation des petits camions pour pérenniser la collecte sur les petites routes

Délégués titulaires

Philippe VINCENT
Gérard HOSTACHE

Délégués suppléants

Denis PETTE
Hélène FANET

Centre Philibert Long Séjour	
Mission : Suivre la gestion du centre	
Fonctionnement : Quelques réunions par an	
Enjeux : Permettre à des personnes de Revel de bénéficier des services du centre	
Délégué titulaire :	
Solange BILLARD	

Lycée moyen Grésivaudan - Nouveau lycée en construction à Villard Bonnot	
Mission : Gestion du gymnase et du plateau sportif	
Fonctionnement : Quelques réunions par an	
Enjeux : Permettre l'utilisation des infrastructures par l'ensemble des communes participantes.	
Délégués titulaires	Délégués suppléants
Solange BILLARD Cindy GIRONA	Bernard MICHON

Espace Belledonne	
Association regroupant 19 communes de Belledonne, des partenaires économiques, des associations et des institutionnels.	
Mission : Agir comme force de proposition pour lancer des projets visant à promouvoir le tourisme et le développement économique sur Belledonne.	
Enjeux : Permettre une coordination des actions de l'ensemble des partenaires.	
Délégués	
Bernard MICHON, Solange BILLARD Philippe VINCENT	

Pays Grésivaudan	
Association de préfiguration regroupant 49 des communes de la vallée du Grésivaudan	
Missions : Promouvoir des projets à l'échelle du bassin de vie du Grésivaudan : culture, logement, développement économique...	
Fonctionnement : 3 séances plénières par an plus une réunion par mois pour chacune des 12 commissions thématiques	
Enjeux : Equilibrage des capacités d'actions entre les différentes communes du Grésivaudan.	
Délégués titulaires	Délégués suppléants
Solange BILLARD Bernard MICHON Roger SECONDINO	Hélène FANET Denis PETTE

Et pour parler gros sous

La gestion d'une mairie représente pour tous les élus et notamment pour le maire et les adjoints un investissement en temps très important parfois non négligeable. Certains élus ont ainsi choisi de travailler à temps partiel pour mieux se consacrer à la mairie.

La loi prévoit donc des indemnités forfaitaires en fonction de la taille de la commune pour couvrir les frais et compenser en partie les éventuels manques à gagner.

En résumé, à Revel :

Le maire reçoit 80 % de l'indemnité autorisée soit 8388,37 francs (brut) par mois

Le premier adjoint 80 % de l'indemnité autorisée soit 2516,51 francs (brut) par mois

Pour chacun des 3 autres adjoints, 3355,34 francs (brut) par mois.

L'Actualité des Commissions

Forêt

■ Pêcher au lac de Freydières

comme chaque année, l'ouverture de la pêche a lieu le 1^{er} mai 7h.

Depuis maintenant plusieurs saisons, les prix des permis n'a pas changé :

- + 170 F pour l'année,
- + 80 F pour les ados de 12 à 17 ans,
- + gratuit pour les enfants de moins de 12 ans,
- + 30 F pour la journée (à partir du 1^{er} juin).

Les points de distributions des permis se trouvent à la mairie (pendant heures d'ouverture) et au restaurant de la « Gélinothe » à Freydières.

Nous rappelons :

+ Pendant les safaris, la pêche n'est autorisée qu'aux membres participants aux safaris (entre 5 et 10 par an)

+ Le jour de l'ouverture, les permis seront délivrés sur place à partir de 6h30.

*La commission
Forêt, Agriculture, Environnement.*

Jobs d'été

Nous renouvelons l'embauche de jeunes à mi-temps répartis par quinzaine à partir de mi-juin jusqu'au 21 septembre 2001 aux services techniques de la commune (tontes des pelouses, petits travaux, peinture...).

Ces postes sont exclusivement réservés aux jeunes (filles et garçons) ayant 16 ans révolus et plus, justifiant d'un statut de lycéen ou étudiant pour cette année scolaire.

Les candidatures doivent être déposées avant le 21 mai 2001 en mairie.

Vous devez formuler une lettre de motivation comportant en outre vos dates de disponibilité.

En cas de demandes en nombre supérieur aux offres, les critères prioritaires d'embauche sont identiques aux années précédentes à savoir :

les jeunes gens qui n'ont jamais travaillé pour la commune seront prioritaires.

Pour la commission Vie de Village,
Denis PETTE.

Vie Associative

Comité des Fêtes

R.O.C

■ **Concours de boules**

En mai, comme à l'automne dernier, un concours de boules familial et sympathique nous rassemblera. A ce jour, la date reste à déterminer. Surveillez les affichages.

■ **Fête de la forêt**

Le 8 juillet sera pour nous un nouveau challenge !!

Nous avons décidé d'organiser en partenariat avec le service animation de la mairie, l'Office National des Forêts et la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne, deux premières : la grande « fête de la forêt » à Revel et la coupe de France de bûcheronnage. Nous remercions Alain Guimet pour son aide à l'organisation du concours de bûcherons.

A Freydières, autour du lac, toutes les traditions liées aux travaux forestiers et au bois seront présentes : démonstrations (débardage à traction animale, lancer de haches,...), stand d'informations sur la forêt, animations tous publics (cor des Alpes, château gonflable, ballade à poney,...), exposition artisanale et de matériel forestier .

Commencez à vous entraîner pour participer aux différents concours de passe-partout ! La possibilité de vous restaurer sur place vous permettra de ne rien manquer de cette journée exceptionnelle.

■ **Fête du Village**

Pensez à réserver votre soirée du **21 juillet** pour le bal gratuit et le traditionnel feu d'artifice.

Revel Dialogue N° 56

■ **Activité VTT :**

Reprise de l'activité

GROUPE 1^{er} NIVEAU : (2 places libres)

Rendez-Vous à Freydières,
LE MERCREDI à 14 H00.

GROUPE 2^{ème} NIVEAU : (2 places libres)

Rendez-Vous à Freydières,
LE MERCREDI à 16 H00.

GROUPE DES PRE-ADOS (12-14 ans) : (complet)

Rendez-Vous à Freydières,
LE SAMEDI à 14 H00.

GROUPE DES ADULTES FEMININES : (complet)

Rendez-Vous à Freydières,
LE SAMEDI à 9 H00.

GROUPE DES ADOS ET ADULTES MASCULINS : (5 places libres)

Rendez-Vous à Freydières,
LE SAMEDI à 10 H 30.

Les désistements sont toujours possibles, si vous êtes intéressé, contactez Claude PIERRE au 04 76 89 83 49.

Le Bureau du ROC.

La cantine

La cantine est l'une des nombreuses associations de Revel. Elle est très peu médiatique mais son activité n'en est pas moins importante. C'est en effet entre 50 et 75 repas, préparés sur place par notre cuisinière, qui sont servis tous les jours d'école.

En ces temps de doute sur la qualité de notre alimentation, la cantine ne pouvait s'affranchir d'une nouvelle réflexion sur le choix des produits proposés. Certaines cantines se sont orientées vers une nourriture biologique, d'autres n'ont rien changé à leurs habitudes; à Revel, nous avons redemandé à tous nos fournisseurs de nous assurer de la traçabilité de leurs produits. Nous essayons de toujours privilégier les produits de qualité malgré les contraintes de prix imposées par l'encadrement du prix des repas.

Le débat reste cependant ouvert !

Si vous vous sentez concerné par la nourriture servie à vos enfants, nous vous invitons à rejoindre le bureau.

Les tâches de gestion assurées par le bureau sont relativement classiques : assurer la facturation, recouvrer les paiements, payer les fournisseurs...

Comme pour toutes les associations, ces tâches sont d'autant plus légères qu'elles sont largement partagées.

Actuellement, nous manquons d'une personne qui puisse passer de temps en temps à la cantine à l'heure du repas pour faire le lien avec l'équipe de restauration.

A la rentrée, nous aurons besoin de nouvelles recrues pour assurer la relève

Pour toute information, vous pouvez contacter :

Elizabeth MAILLET 04 76 89 84 60

Ou

Jacques FANDRE 04 76 89 85 02.

Pour le bureau,
Elizabeth MAILLET

MENUISERIE - AGENCEMENT



Jean Paul REVOL

La Tour

38420 REVEL

Tél - Fax : 04.76.89.85.28

ZPCV

Zanone Plomberie Chauffage Ventilation



ZANONE

Pascal

Tél / Fax : **04 76 89 86 27** - Charrière Neuve 38420 Revel



Infos Jeunes

Service Animation Jeunes

Retro-Viseur sur les Vacances de Pâques

☞ 34 familles, 51 enfants ont pu bénéficier des activités proposées dans le cadre du centre de loisirs et des stages.

Données INSEE, recensement de 99 :

Nombre de familles avec 1 enfant et + : 225
Nombre d'enfants de 5 à 14 ans : 204

Données de l'action :

Actions :	Nombre de Familles touchées	% par rapport au nombre de familles concernées	Nombre d'Enfants touchés	% par rapport au nombre d'enfants concernés
Pâques 2000	27	12 %	39	19 %
Juillet 2000	31	14 %	42	20,5 %
Pâques 2001	34	15 %	51	25 %

En dépit de l'annulation du stage de cirque pour manque d'inscrits, nous pouvons faire le bilan positif des dernières vacances de Pâques.

3 Groupes de tir à l'arc ont pu être montés et le stage de magie a pu se dérouler dans de bonnes conditions.

En parallèle et surtout en complément des stages, la formule « accueil » semble correspondre de plus en plus aux besoins de garde journalière ainsi que de garde intermédiaire avant les stages du matin.

Avec 2 animateurs par tranche d'âges, nous avons, sur la première semaine, pu fonctionner en totale osmose avec le projet que nous avons défini en équipe. Cependant, il nous est très difficile en raison des flux d'enfants le matin vers les stages de travailler en dissociant les tranches d'âge.

L'évolution probable pourrait être de maintenir un accueil 6-12 ans en collectif total le matin et en 2 tranches d'âge (6-8 ans et 9-12 ans) distinctes l'après midi.

Enfin, grosse satisfaction par rapport à l'équipe d'animation qui pour la première fois a été 100% revéloise et a su se montrer à la hauteur des objectifs fixés malgré une expérience relativement faible pour les ¾ de l'équipe. Cette situation est importante pour la suite du projet, elle a notamment évolué grâce aux financements de formations BAFA pour les jeunes et favorise un contact très intéressant entre l'équipe et les familles.

Un bilan « à froid » sera effectué avec l'équipe d'animation concernant l'accueil en centre de loisirs courant mai 2001.

Foyer Ados...

L'activité foyer de l'animation jeunes a fonctionné avec 10 à 15 jeunes en moyenne chaque jour.

Les préparations de séjours d'été ont eu lieu pour les 2 séjours moto.

Pas ou peu d'inscrits sur les autres séjours (Spéléo et Voile).

Vers l'été

+ 14 ANS ET +

Les deux séjours moto en auvergne sont complets, en revanche il reste des places pour :

Séjour Spéléo et Escalade / Vercors

Du 25 au 28 juillet.

Séjour Activités Nautiques et Voile

Du 30 juillet au 2 août.

Pour ces 2 séjours contacter Gérald.

+ 11 ANS - 15 ANS

2ème "GRESIVAUCAMP"

LE SEJOUR DES
11 - 15 ANS

Du Lundi 9 Juillet
Au
Dimanche 15 Juillet

Lieu :

« Camp des Gorges »
Vallon Pont d'Arc
Hébergement sous tentes.

Une semaine au rythme
paisible des vacances en
Ardèche avec des
journées ponctuées
d'activités sportives et
culturelles.

Au programme :

Parcours Explo
Canôé
Equitation
Baignades

Encadrement par des brevetés
d'état des disciplines proposées.

*Transport en minibus
gardé sur place pour
le séjour.*

Ardèche

TARIFS

900 francs la semaine - Inscriptions à partir du 15 mai.
Tél : 04.76.89.86.00 Service Animation - 14 places disponibles.

Partenariat
REVEL / BERNIN

La Vie Revéloise, L'Avis Revélois...

Charte de bien vivre ensemble en Belledonne

*L'élaboration de cette charte est un projet
porté par l'ADABEL mais qui nécessite la
participation de tous*

Tout d'abord, qu'est ce que l'ADABEL?

(Association de Développement de
l'Agriculture du massif de Belledonne)

**L'ADABEL est une association loi 1901,
créée en 1985 à Theys, à laquelle adhèrent
agriculteurs et collectivités. Sa zone
d'action représente le territoire des 22
communes du massif de Belledonne.**

L'association est un lieu d'information et de
coordination des actions agricoles du massif.

Ses principaux axes pour l'avenir sont:

- Gérer l'évolution de l'espace et du foncier
- Conforter, développer et valoriser les
productions locales
- Promotion et commercialisation des
produits
- Succession et installation
- Trouver des solutions au besoin de main
d'œuvre dans les exploitations
- Communication, relations
- Energies renouvelables

Constat

Le massif subi deux pressions:

Pression « naturelle »

- Avancée de la forêt, fermeture des
paysages, perte de la biodiversité

Pression foncière et touristique depuis 20 ans.

Les nouveaux venus ainsi que le tourisme
apportent un regain de vitalité à nos villages,
qui permet d'ouvrir (ré-ouvrir) des commerces
de proximité, des équipements et d'éviter le
piège des *villages-dortoirs*.

Néanmoins, le choc des cultures engendre
parfois des tensions.

Contre cela il faut développer la discussion
entre acteur, c'est l'idée de la Charte.

Objectifs

Engager une première réflexion en commun
sur le massif de Belledonne et sur l'importance
des activités agricoles dans la vie des
communes et l'entretien des paysages.

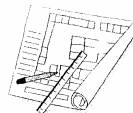
Faire connaître les différents rôles que peut
avoir l'agriculture en Belledonne aux autres
usagers de l'espace.

Faire réfléchir les agriculteurs sur le
comportement à avoir quant aux attentes des
autres acteurs du territoire.

Faire un travail qui soit une première
réalisation du projet de charte territoriale de
l'Espace Belledonne.

ENTREPRISE PEYRAUD

**Maçonnerie - Charpente - Couverture
Traitement des Bois**

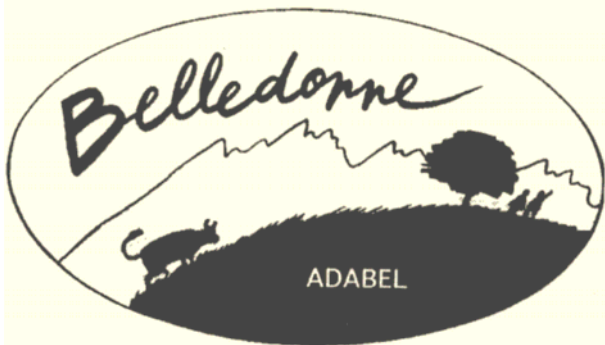


Les Geymonds 38420 REVEL

Tél : 04.76.89.81.07 Fax : 04.76.47.23.98

Le massif est un territoire riche d'histoire, une
histoire variée, parfois bien différente de celle
que bien des résidents ou touristes
l'imaginent.

Nous essaierons d'engager la discussion sur



la gestion de l'espace également à l'échelle de l'individu :

- Comment faire pour faire revivre la culture de Belledonne?
- Quelles plantes respectent le paysage?
- Comment était le massif il y a 100 ans, comment sera-t-il dans 15 ans ?
- De quel espace voulons-nous?

Beaucoup d'autres questions peuvent être soulevées, si ces questions vous intéressent aussi, contactez-nous à l'ADABEL.

Nous vous attendons nombreux pour participer à l'élaboration de cette charte.

A Bientôt
Cristel Gagliardo.

ADABEL
Mairie de Ste Agnès
38190 Ste Agnès
Tél/fax: 04.76.45.66.48

E.U.R.L. J-F BALDUCCI

**LOCATION T.P.
TERRASSEMENT**

22, rue Victor Favier
38190 VILLARD-BONNOT

☎ 04 76 45 65 92
Portable 06 81 37 81 40
Fax 04 76 13 04 09

IMPRIMERIE G. Goude & BIGNOUD - ☎ 04 76 71 32 20



Comptes rendus de conseils municipaux

Conseil municipal du 16/03/2001

Les informations relatives à l'élection du maire, des adjoints et des représentants aux diverses commissions et institutions externes sont spécialement développées en pages 7-8 et 9.

C'est pourquoi nous ne les faisons pas apparaître une seconde fois dans cette rubrique.

Le comité de rédaction.

Conseil municipal du 18/04/2001

Délégués du Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement

Délégués au S.M.D.E.A. :

Titulaire : Roger SECONDINO ;

Suppléant : Hélène FANET

Délégué au Syndicat d'Electricité 38

Modification du délégué :

Hélène FANET à la place de Solange BILLARD.

Election des représentants à l'association Espace Belledonne

Représentants :

Solange BILLARD ; Bernard MICHON ;
Philippe VINCENT

Exonération des pénalités de retard sur facture SACER

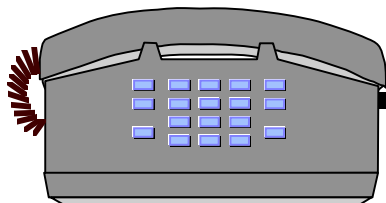
Il est décidé de ne pas appliquer de pénalités de retard sur la facture de la SACER correspondant aux travaux de Pré-Cornet, le retard n'étant pas imputable à l'entreprise.

Convention pour la fontaine avec Monsieur Gadebois

Monsieur le Maire est autorisé à signer une convention avec Monsieur Gadebois pour la réalisation de la fontaine pour la place du village.

Convention pour l'animation avec l'Association des Amis de la Bibliothèque Départementale de l'Isère

Monsieur le Maire est autorisé à signer une convention pour l'animation avec l'association A.B.D.I.



Déclaration des chiens dangereux

Depuis début juillet, la loi oblige les personnes propriétaires de pit-bull, boerbulls, tosa, staffordshire et catégories semblables ainsi que les rottweiler, à se déclarer en mairie munis d'un certificat de vaccination antirabique, d'un certificat d'identification de l'animal (carte de tatouage), d'une assurance garantissant la responsabilité civile du propriétaire. Pour les pit bull, boerbulls et tosa un certificat vétérinaire attestant leur stérilisation est exigible depuis le 6 janvier 2000.

ASSEDIC

L'ASSEDIC vous informe

Pour joindre votre ASSEDIC c'est simple :

Appelez le 0 811 01 01 38

Nouveau un seul numéro pour vous inscrire, réinscrire, pour faire traiter votre dossier contacter ce nouveau numéro*

Pour déclarer votre situation mensuelle ou obtenir une attestation, continuez à utiliser le service Unidialog au 08 36 642 642 *(0,28 F T.T.C./mm)

Infos / Services

Médecin de garde

Le numéro de téléphone du médecin de garde du samedi 12 h 00 au lundi 7 h 00 est le suivant :

04.76.77.09.23

pour le secteur

Le Versoud – Domène – Murianette.

Mairie

Secrétariat

Tél. 04.76.89.82.09 - Fax : 04.76.89.83.13
email : isabelle.gauthe@free.fr

Ouvert au public :

lundi de 13h30 à 16h30
mardi de 14 à 19 h
vendredi de 14 à 19 h
samedi de 8h30 à 11h30

Service Animations



Lundi – Mardi – Jeudi
De 14h00 à 17h00
Vendredi
de 14h00 à 19h00

Tél : 04.76.89.86.00
email : g.reveyrand@free.fr

Services Techniques de la Mairie

Vous pouvez les contacter directement pour tous les problèmes concernant l'eau, la voirie, l'urbanisme. Laissez vos messages sur le répondeur téléphonique, ils sont relevés quatre fois par jour (sauf Week-End).

Tél. 04.76.89.81.24

■ Bibliothèque Municipale

Horaires d'ouverture :

lundi : 16 h à 18 h
Jeudi : 16 h à 18 h
samedi : 11 h à 12 h

et pendant les vacances scolaires
tous les samedis
de 11 h à 12 h
Tél : 04.76.89.86.45

■ Compteurs d'Eau

Tout changement de locataire ou de propriétaire doit être signalé à la mairie, afin d'effectuer le relevé du compteur d'eau. Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.

■ Assainissement Individuel

Pour tout conseil concernant l'assainissement individuel, vous pouvez vous adresser à Mr Christian BOEUF, aux services techniques de la mairie (04.76.89.81.24).

Sécurité Incendie

La Mairie a déposé des extincteurs dans différents hameaux de la commune afin d'assurer la sécurité des habitants.

Un feu devant être enrayé depuis son départ, nous vous invitons à repérer dès maintenant l'emplacement du ou des extincteurs vous concernant en vous rendant sur place pour le situer.

■ Liste des Lieux de Dépôts Actuels

Revel Dialogue N° 56

BEAUREGARD, chez Mme Charrel
L'ENCLOS, chez Mr Vianney Liaud Constant
LES RAJATS, chez Mr Roulet Marcel
LE BOURG, chez Mr Carrera
LES MARTINETS, chez Mr Riboud J-Pierre
L'ERINET, chez Mr David Gilbert
LA TOUR, chez Mr David Adrien
LA BOURGEAT, chez Mr Angelier Gaston
PRE JAILLET, chez Mme Giroud
LE SAUZET, chez Mr Giroud
LE CHENEVAS, chez Mr Poitevin
LES JACQUETS, chez Mme Bernard Nicole
LE SOUBON, chez Mr Bernard Joseph
LA SARAZINE, chez Mr Josserand
LES ROUSSETS, chez Mr Planet Séraphin
FREYDIERES, Garage Planet
CHARRIERES NEUVES, chez Mr Reymond
LE GEYMOND, chez Mr Vianney Liaud Pierre
LE BOURG, chez Mme Bernard Marthe
LE MONT, chez Mr J.Pierre Giroud.

Ordures Ménagères

Avec la mise en place du tri sélectif, la commune de Revel est collectée 2 fois par semaine.

■ Rappel des Collectes

σPoubelle bleue: Mardi matin (très tôt).
σAutre poubelle : Mercredi après midi.

SICIOMG

rue du Four à Crolles
04.76.08.03.03.

■ Gros Objets

Prochaines Collectes :

25 JUILLET 2001
26 SEPTEMBRE 2001
28 NOVEMBRE 2001

■ Récupération Verres et Papier

Les containers prévus à cet effet sont désormais situés sur le parking des Geymonds en raison des travaux en cours vers le parking de l'Oursière.

Urbanisme

Permis de Construire

Melle BOUSSANT M MAILLOT, Les Roussets, maison individuelle, refusé.

Déclaration de Travaux

M CUROT Philippe, Les Guimets, accordée.

Permanence Urbanisme

Un architecte conseil, Mr BRANCO est gratuitement mis à votre disposition un après-midi par mois pour vous conseiller pour la réalisation de vos projets ou agrandissements.

Vous pouvez prendre rendez-vous à la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne au 04.76.89.84.19.

Aide à la rénovation des toitures traditionnelles

travaux concernés :

Littelage ou voligeage, matériau de couverture et main d'œuvre.

Taux d'intervention :

- ☞ tuiles canal 10% du devis T.T.C.,
- ☞ tuiles écailles ou en ardoise naturelle 20% du devis T.T.C.,
- ☞ tuiles en lauze 30% du devis T.T.C.

Conditions d'intervention :

Le bâtiment doit être un bâti traditionnel de qualité n'ayant subi ni transformation ni adjonction dénaturante, le bâtiment doit être situé dans un site ou un ensemble de qualité demeuré à peu près homogène, les matériaux de couverture envisagés doivent être traditionnels dans leur forme, leurs dimensions, leur teinte, leur aspect de surface et leur mode de pose.

Composition du dossier :

les demandes de subvention doivent être adressées en deux exemplaires à :

Monsieur le Président du Conseil Général Direction
des Affaires Culturelles
B.P. 1096 38022 GRENOBLE CEDEX.

Les éléments suivants doivent figurer dans le dossier :

- ☞ Localisation exacte du bâtiment concerné (extrait du cadastre),
- ☞ devis précisant les caractéristiques des matériaux de couverture et du mode de pose envisagés,
- ☞ tout document permettant de juger de la qualité du bâti et de son environnement en particulier photographies,
- ☞ R.I.B,
- ☞ justificatif de propriété.

Procédure :

Le dossier adressé à la Direction des Affaires Culturelles sera transmis par ses soins au Service de la conservation du Patrimoine pour avis.

Toutefois, s'il existe sur la commune concernée un architecte consultant du CAUE, son avis sera requis (sans pour autant qu'il préjuge de la décision finale), après avis motivé de la CPI (Conservation du Patrimoine de l'Isère), les dossiers sont soumis à la Commission des Affaires Culturelles, puis présentés en Commission Permanente.

Important :

Seuls les travaux n'ayant pas fait l'objet d'un commencement pourront être pris en compte, en cas d'urgence, il sera possible de demander au Président du Conseil Général l'autorisation de commencer les travaux avant l'attribution de la subvention (sans que cela ne préjuge de la décision prise) après avis de la CPI.

Paiement des subventions :

Le versement total ou partiel de la subvention est subordonné à la présentation des factures certifiées acquittées. Celles-ci sont soumises au contrôle du service de la Conservation du Patrimoine de l'Isère.

Contacts :

Service des Affaires Culturelles
Tél : 04.76.60.38.38 - Poste 3384
Mail : v.weihoff@cg38.fr

Service de la Conservation du Patrimoine

Tél : 04.76.85.19.18

Mail : dominique.chancedac@cq38.fr

Etat civil

■ Naissances

o Colas, Vincent, Simon VANDERVAERE,
né le 12 février 2001

o Mathilde GIROUD,
née le 06 avril 2001

o Louis, René, Pierre VINCENT ,
né le 10 avril 2001

Inscription sur les listes électorales

Les demandes d'inscription peuvent être déposées pendant toute l'année et jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre inclus. Le dépôt d'une demande d'inscription ne vaut pas automatiquement inscription sur la liste électorale de la commune. Seule la commission administrative compétente a qualité pour statuer sur la demande.

Pour se faire inscrire, il faut être muni :

- d'une pièce d'identité (de préférence la carte nationale d'identité, le livret de famille),
- d'une pièce attestant que l'électeur a une attache avec la commune ou, dans les communes divisées en bureaux de vote, avec la circonscription du bureau de vote : quittances ou factures établies à son nom par un ou plusieurs organismes publics de distribution d'eau, de gaz ou d'électricité ou une facture de téléphone, pour justifier du domicile ou de la résidence de six mois, soit un certificat du percepteur ou de l'inspecteur des impôts établissant que l'électeur ou son conjoint figure pour la cinquième fois sans interruption au rôle des contributions directes communales.

Les demandes d'inscriptions doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes.

Vous pouvez consulter les conditions à remplir pour être inscrit sur les listes électorales sur le panneau d'affichage de la mairie.

Tous renseignements complémentaires vous seront donnés en Mairie.

Recensement militaire

RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL

Le recensement militaire est **obligatoire** pour les filles et garçons nés depuis 1983. Le mois de naissance correspond au mois de recensement. Présentez-vous à la mairie de votre domicile munis de votre carte d'identité et du livret de famille de vos parents. Une **attestation de recensement** vous sera remise. Elle est nécessaire pour se présenter à un concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire...).

2^{ème} Période 2001 :

Naissance en Avril / mai 1985
recensement en mai 2001

Naissance en Avril / mai / juin 1985
recensement en juin 2001

Activités bruyantes

Horaires légaux pendant lesquels les travaux bruyants peuvent être effectués.

(tonte, motoculture, tronçonneuse, bricolage divers...)

	MATIN	APRES MIDI
lundi au vendredi	8 h / 12 h	14 h / 19 h 30
Samedi	9 h / 12 h	15 h / 19 h
Dimanche et jours fériés	10 h / 12 h	REPOS

***Assistantes maternelles agréées
par le conseil général***

Dauphiné Libéré

BERNARD Marie Claude, Charrières Neuves
BERNARD Nicole, les Jacquets
BERNARD Catherine, Le Bourg
CALISSI Pierrette, Les Jacquets
CHARREL Yveline, Beauregard
DAVID Danièle, Le Mont
DURVILLE Elisabeth, Les Faures
GIRONA Yolande, Le Mont
LEVRAT Odile, Pont Rajat
MAINSANT Nathalie, Les Faures
PLANET Evelyne, Les Roussets
BERNARD Barbara, Les Faures
SEON Roseline, Les Roussets
VIANNEY LIAUD Simone, Le Mont
SECONDINO Annie, Le Mont

VOTRE CORRESPONDANT LOCAL :

Mme BAUDOUOIN-COURSIMAUT
Les Contamines – 38420 REVEL

Tél : 04.76.89.84.06

Email : geneviève@coursimault.com

N'hésitez pas à la contacter ...

Petites Annonces

● RECHERCHE

Dans le cadre d'une rémunération par chèques services à Revel :

- Femme de ménage pour entretien intérieur d'une maison.
- Jardinier pour entretien d'un jardin (taille, tonte de pelouse)
- Bricoleur pour petits travaux.

Tél : 04.76.89.85.85

Port- : 06. 12.46.12.52

Gérard et Marie-Laure MAUMON.

● Pour vous aider à recevoir votre famille ou vos amis sur Revel,

nous mettons à votre disposition une maisonnette équipée tout confort pour 5 / 6 personnes. Formule Week- End ou semaine toutes saisons

Tél. 04.76.89.80.72

M et Mme DESBUISSON

● Baby-Sitting...

Je suis libre en journée à certains moments, les soirs et week-end.

N'hésitez pas à m'appeler au
04.76.89.84.09 ou au 06.22.53.16.70

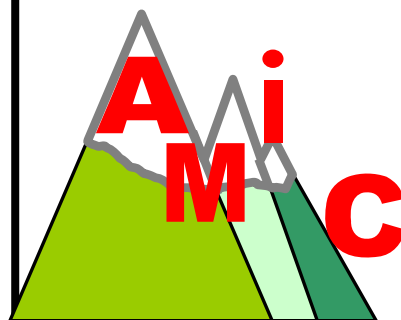
Agenda

MAI:

Ma
r
d
i
8 :

C
E
R
E
M
O
N
I
E

Service **A**près - **V**ente
Contrat d'**E**ntretien et **D**épannage
Chaudière **G**az
Installation et **D**épannage
Plomberie



Alpes Maintenance Installation Chauffage

A 11h30

monument aux morts.

Suivie du traditionnel vin d'honneur.

JUIN :

Samedi 16 : FÊTE DE LA MUSIQUE à REVEL

Les 23 et 24 : Expo des Ateliers
ARTS PLASTIQUES – AQUARELLE ET PATCHWORK.
AFR – Reveloisirs

Siège Social

Le Mont 38420 REVEL

Agence

24 rue de la Grande Chartreuse

38100 Grenoble

Dimanche

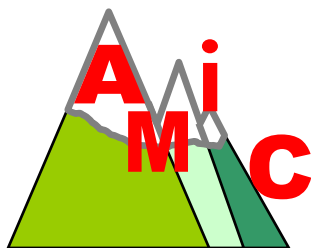


04 38 49 80 73

Fax **04 38 49 80 72**

Samedi 21 : FÊTE DU VILLAGE- Feu d'Artifice

Organisée par le Comité des Fêtes.



Alpes Maintenance Installation Chauffage

AGENCE

**24 Avenue de la Grande Chartreuse
38100 GRENOBLE**

Service **A**près - **V**ente
Contrat d'**E**ntretien et **D**épannage **C**haudière **G**az
Installation et **D**épannage **P**lomberie

 **04 38 49 80 73** Fax **04 38 49 80 72**